



Archives départementales

Hôpital d'Arcis-sur-Aube

Sous-Série 107 H

Répertoire numérique

Par Véronique Kientzy

2001

FONDS DE L'HÔPITAL

ARCIS-SUR-AUBE

Rappel historique

La fondation de l'hôpital en 1385 est attribuée à Pierre d'Arcis, évêque de Troyes, ceci afin "*que les passants y fussent logés et que les pauvres d'Arcyes en reçussent les aulmosnes en leurs besoins.*"¹ L'emplacement correspond à celui que le Palais de Justice a occupé jusqu'en 1926.

L'histoire de l'institution est inconnue aux XIV^e-XV^e siècles, mais on sait qu'il existait un corps de maison accueillant les pauvres et malades de passage. Les bâtiments précédents étant abandonnés et tombant en ruines, François Martel, seigneur de Fontaine et d'Arcis, décide en 1651 de fonder une maison de pères cordeliers avec 6 représentants de l'ordre qui prennent possession de la maison, des biens et revenus de l'Hôtel Dieu "...à la charge et condition de par eux aulmoner aux pauvres par chacun an la somme de cent livres..." (acte de fondation des pères cordeliers, 2 juillet 1651). C'est par décret de l'évêque du diocèse de Troyes du 23 juillet 1651 qu'est confirmée la transformation de l'hôpital en couvent de pères cordeliers.

En 1662, devant le mauvais état des bâtiments et la faiblesse des revenus, les habitants décident de fonder une Confrérie de Charité afin de distribuer à domicile les soins aux pauvres et malades. Celle-ci subsiste jusqu'à la Révolution. Un nouvel hôpital est fondé par lettres patentes de novembre 1696 en lui adjoignant les maladreries de Lhuître, Herbissey, Trouan et Ramerupt. Plusieurs dons et legs permettent au début du XVIII^e siècle de développer l'institution et de reconstruire les bâtiments victimes d'incendies, comme en 1719 et 1727. En 1754, les administrateurs destinent deux chambres basses et six lits à l'accueil des pauvres.

En 1776, des sœurs de Saint-Maurice-lès-Chartres viennent à Arcis pour soigner les pauvres et enseigner aux jeunes filles. La Révolution fait disparaître ce mode de fonctionnement et l'hôpital est alors administré par des personnes de la commune.

En 1839, quatre sœurs de la congrégation des Ursulines de Troyes sont affectées à l'hôpital : deux s'occupent des soins aux malades, les deux autres de

¹ M. Desguerroy, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Troyes*, 1637.

l'instruction aux jeunes filles. L'hôpital est administré en 1840 par un nouveau règlement. Jusqu'en 1945 les Ursulines administrent l'hôpital. En 1973 l'hôpital est un hospice de quatre-vingts pensionnaires.

Le fonds présenté ici a été déposé par l'hospice d'Arcis-sur-Aube le 29 juin 1973. Aujourd'hui maison de retraite de 94 lits, l'établissement se situe 2 rue Murs.

BIBLIOGRAPHIE :

L.F., "Notice sur l'hôpital d'Arcis, première partie", *L'arcisien*, 1865, p. 102-111.

L.F., "Notice sur l'hôpital d'Arcis", *L'arcisien*, 1878, p. 51-79.

M.L. Babeau-Wauthier, "*Arcis sur- Aube, pays de Danton, hier et avant-hier*", 214 p., 1975.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE:

Sous-série 107 H - Hôpital d'Arcis.

Série X - Assistance et prévoyance sociale

Série E Dépôt - ED 195 : Commune de Lhuître.



107 H 1	Constitution de rentes, achat de maison et fabrication de bas : compte financier, acte authentique, obligation, acte notarié.	1640-1784
---------	---	-----------